



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 7 octobre 2023

SECURITE CIVILE

Exercice tsunami le vendredi 13 octobre à Frontignan

Un exercice de sécurité civile lié au risque naturel géophysique « tsunami » se déroulera le vendredi 13 octobre à Frontignan. Piloté par le préfet de l'Hérault, cet exercice permettra de **tester les modalités d'alerte à la population via l'outil FR-Alert, l'évacuation et mise à l'abris des personnes dans la zone d'exercice, ainsi que l'organisation des secours** (plan ORSEC).

Les tsunamis sont générés par le déplacement rapide de grands volumes d'eau avec pour origine un très fort séisme sous-marin ou proche de la côte dans plus de 80 % des cas. Les effets des tsunamis se manifestent par une inondation des zones côtières submergeant les terres et sont susceptibles d'engendrer de nombreuses victimes et des dégâts matériels majeurs.

Le risque tsunami est bien réel en Méditerranée en raison de la rencontre de 2 plaques tectoniques, la plaque eurasiatique et la plaque africaine : 2 plaques qui ne cessent de converger générant un important risque sismique.

Avec plus de 122 km de côtes et 14 communes littorales à fort potentiel touristique, le département de l'Hérault est concerné par le risque tsunami. Les plages, les ports et les zones urbanisées proches de la mer pourraient être affectés.

L'exercice tsunami du vendredi 13 octobre sera **joué en condition réelle à Frontignan-Plage dans un périmètre délimité, la zone d'exercice se situant à proximité immédiate du port de plaisance.**

Le dispositif FR-Alert* sera testé pour la 1^{ère} fois dans l'Hérault au cours de cet exercice. Ce nouvel outil d'alerte des populations est utilisé pour informer la population et délivrer les consignes à suivre dans une zone de danger.

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2

Le scenario :

Un séisme a lieu en mer méditerranée

Le CENALT* informe la préfecture, le tsunami arrivera 100 min plus tard sur la côte héraultaise

Le préfet active une cellule de crise en préfecture

L'autorité décide d'informer la population présente dans la zone de danger via **FR-Alert**

Les personnes présentes dans la zone d'exercice le vendredi 13 octobre après-midi recevront une notification (via un message push « EXERCICE ») directement sur leur téléphone portable

La diffusion de l'alerte, depuis la cellule de crise activée en préfecture, et la réaction de la population située dans la zone d'exercice au regard des consignes émises par les autorités seront tout l'enjeu de cet exercice.

L'exercice associera les services de l'État (préfecture, police nationale, SDIS, Université de Montpellier 3), le CENALT* , la commune de Frontignan ainsi que des scolaires (2 classes de 3^{ème} du collège « Les deux pins »).

Deux chercheurs de l'université Paul Valéry Montpellier 3 et de l'université d'Avignon, à l'origine du dispositif FR-Alert, accompagnés d'une trentaine d'étudiants, seront présents pour étudier les effets du dispositif d'alerte et les réactions de la population.



* Plus d'information sur le dispositif FR-Alert www.herault.gouv.fr <https://urlz.fr/nUSC>

** CENALT : Centre d'Alerte aux Tsunamis. Il est chargé d'assurer la surveillance des activités sismiques qui pourraient causer des tsunamis sur les côtes françaises.

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2